

L114
006F
REF c 2



C
O
m
m
u
n
i
q
u
é

N° 6

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 20 JANVIER 1976

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
FEB 17
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

SITUATION EN ANGOLA

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a fait la déclaration suivante aujourd'hui à Tel Aviv:

"Le Canada a pris note des résultats décevants du récent sommet tenu à Addis Abéba par l'Organisation pour l'unité africaine. Nous sommes cependant confiants que les chefs africains continueront à rechercher une solution de consensus à ce grave problème. Si nous en arrivons à ce résultat, le Canada lui apportera tout l'appui qu'il lui est possible de donner.

Pour sa part le Canada est en faveur d'un cessez-le-feu immédiat en Angola.

Nous sommes totalement opposés à la poursuite des approvisionnements de l'extérieur en soldats, armements, matériel et mercenaires, destinés aux trois factions belligérantes en Angola.

Nous croyons que chacun des trois mouvements de libération possède l'appui d'une partie de la population angolaise et nous considérons que la seule solution possible au problème est la négociation d'un règlement à la suite du retrait de toute assistance militaire étrangère. Ceci permettrait au peuple angolais de choisir librement un gouvernement en l'absence de toute intimidation et sans crainte de menaces pour leur sécurité personnelle.

Dans les circonstances actuelles nous ne voyons pas comment il est possible de reconnaître l'un des groupes en lutte comme gouvernement de l'Angola."

Cette déclaration a été faite en réponse à plusieurs demandes de renseignement de la part de gouvernements étrangers et de Canadiens intéressés et préoccupés par cette grave affaire.